



interliaisons

CE de l'UCR-CGT Jeudi 9 Juin 2011

JUIN 2011 N° 70

- Relevé de décisions **pages 2 et 3**
- Rapport sur l'actualité par Jean Belin **pages 4 à 7**
- **Vie nouvelle fait son Tour de France** **page 8**
- Analyse, bilan du congrès de la Ferpa Française Vagner **pages 9 à 12**

Les permanences de l'UCR-CGT

Du 21 au 23 juin

Détail Jacky

Thierry-Cherrier François

Du 28 au 30 juin

Raffini François

Denis Gérard

Contact : **01 48 18 87 52** ou **01 48 18 32 11** • En cas d'absence : **le 01 48 18 87 56**

Vie nouvelle a trente ans !

profitez de la promotion ! (page 13)

| juin 2011 | | | | | | |
|--|----|----|----|----|----|----|
| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |
| ■ 9 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR ■ 23 : 9h - Bureau de l'UCR | | | | | | |

| Juillet 2011 | | | | | | |
|--|----|----|----|----|----|----|
| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
| ■ 12 : 9h/16H.30 - Journée d'étude de l'UCR ■ 28 : 9h - Bureau de l'UCR | | | | | | |

Commission exécutive de l'UCR -CGT

9 JUIN 2011 - RELEVÉ DE DÉCISIONS

À l'ordre du jour

- **Rapport sur les questions d'actualité présenté par J. Belin**
- **Compte rendu du Congrès de la FERPA par F. Vagner**
- **Informations sur la participation de l'UCR au Tour de France par F. Thiéry-Cherrier**
- **Questions diverses.**

À l'ouverture de la CE, la présidente de séance, J. BOYER, a indiqué que, pour diverses raisons, trois camarades avaient, à ce jour, démissionné de la CE pour raison personnelle, manque de disponibilité ou changement de responsabilité. Dans le cadre des décisions du dernier Congrès -faire évoluer la CE entre deux Congrès-, le Bureau a engagé une réflexion pour trouver de nouvelles candidatures, dans le respect des critères définis lors du Congrès. Le Comité général des 26 et 27 octobre 2011 « conformément aux décisions de Congrès » élira les nouveaux membres.

- **Journée d'action le 21 juin 2011.**

La CE appelle les retraités à participer massivement à **l'action initiée par la CES**. Les retraités ont en effet toute leur place dans cette initiative, en convergence avec les actifs, pour combattre les politiques d'austérité mises en place par l'Union européenne.

- **La prochaine inter-UCR se tiendra le 30 juin 2011. À l'ordre du jour :**

- ➔ L'action décidée à la dernière inter-UCR – date et forme.
- ➔ Les travaux et débats sur l'autonomie.
- ➔ La mise en œuvre de la décision de la FERPA sur l'initiative citoyenne européenne.
- ➔ Questions diverses.

- **Les membres de la CE, ainsi que certains camarades d'UFR et d'USR, sont invités à s'inscrire rapidement pour participer aux journées d'étude de l'UCR qui, cette année, se dérouleront les 12 juillet et 18 août 2011.**

Thème retenu : « Pour une bonne mise en œuvre des 1 000 points de rencontres » - « Notre travail de proximité UFR/USR ».

- **1 000 points de rencontres**, quelques bons exemples ont été donnés, il nous faut persévérer dans les semaines qui viennent, en allant «visible» aux contacts des retraités là où ils vivent, pour débattre, faire part des propositions et revendications CGT et proposer l'adhésion.

Commission exécutive de l'UCR -CGT

9 JUIN 2011 - RELEVÉ DE DÉCISIONS (SUITE)

- **Front National.** Après un débat interactif, la CE a souhaité qu'à partir du matériel confédéral, une impulsion soit donnée à l'organisation de débats sur le FN, en priorité, déjà, dans la CGT.
- **VIE NOUVELLE sur le Tour de France 2011.** Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, Vie nouvelle, en collaboration avec la NVO, sera présente sur le Tour de France cet été. La CE invite les organisations de l'UCR à se joindre à toutes les initiatives mises sur pied par les UD et les USR, afin de mieux faire connaître le syndicalisme CGT « retraités », son journal, et échanger dans un climat convivial avec tous les retraités qui seront sur le bord des routes ou à l'arrivée des étapes.
- **Initiative citoyenne européenne.** La décision du Congrès de la FERPA de déposer auprès du Parlement européen une proposition de loi d'initiative populaire, en matière de perte d'autonomie, avec à l'appui la collecte d'au moins 1 million de signatures dont 160 000 pour la France, a été approuvée par la CE.

Cette initiative est une première en Europe, ce n'est pas une banale pétition, la « déclaration de soutien » devant comporter des éléments d'identité précis, contrôlables par les autorités nationales. L'initiative ne pourra pas démarrer avant 2012, l'ensemble des pays européens devant ratifier la loi. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour le faire.

Vie Nouvelle, UCR-Actualités et Interliaisons donneront l'ensemble des éléments nécessaires prochainement. Le Comité général d'octobre débattrà des modalités de mise en oeuvre.

Ce ne peut être l'affaire de la FERPA seule, c'est l'affaire de l'UCR-CGT, c'est pourquoi toutes nos organisations sont invitées à s'engager dans la réussite de cette initiative.

Afin de mieux comprendre les mécanismes européens, la CE a donné son accord pour organiser dès que possible **une journée d'étude sur l'Europe**

Commission exécutive de l'UCR-CGT

jeudi 9 juin 2011 - Rapport de Jean Belin (Situation sociale - Actualité)

Cher-e-s Camarades,

Entre les affaires qui montent des caniveaux, l'épisode du concombre espagnol, la série bas de gamme américaine au scénario vulgaire qui, après Dallas, voit émerger des acteurs français et qui semble bien parti pour durer ou encore le nouveau feuilleton « made in Elysée » qui va couvrir les pages de « Gala » ou « Paris Mach » et nous bercer pendant 9 mois, fiche que l'actualité politico-médiatique est riche et dense en événements !

A vrai dire, nous ne devons pas être reliés aux mêmes canaux de communication ou sommes-nous sans doute sur une autre planète. Pourtant, le quotidien de près de la moitié de la population mondiale qui vit avec moins de 2 euros par jour, où 1 milliard d'individus souffrent de la faim et autant n'ont accès à l'eau potable, ni aux soins les plus élémentaires, l'insécurité sociale, l'insécurité de vie, l'insécurité d'avenir et l'angoisse quant au sort des enfants, de nos enfants, de nos petits-enfants, est bien relégué au second plan, voire ignoré.

La situation internationale reste toujours marquée par les violences qui se poursuivent dans les pays arabes et notamment en Lybie, au Yémen, en Syrie où la situation demeure très préoccupante, au Proche-Orient où l'armée israélienne continue de tirer sur les palestiniens et par la situation au Japon.

En Europe, un vent de révolte souffle d'ouest en est, du sud au nord. Il balaye certains clichés, bouscule les états-majors des formations politiques au pouvoir, interpelle les organisations syndicales dans nombre de pays par la force des revendications qu'il porte.

Le mouvement qui se dessine en Espagne par exemple, avec un côté spectaculaire et nouveau à la fois, est prometteur. La colère d'une génération sacrifiée qui compte près d'une moitié de chômeurs parmi les moins de 25 ans s'est très vite assuré d'un soutien intergénérationnel qui n'accepte pas que l'avenir de leurs enfants soit à ce point bouché dans une société asphyxiée. Le mouvement qui a commencé depuis environ 3 semaines grandit et gagne d'autres pays d'Europe.

Car en effet, ce que disent ces « indignés » peut être entendu partout. Un système économique qui n'offre plus que des perspectives de régression sociale, qui fait des marchés une puissance devant laquelle les gouvernements, fussent-ils socialistes, doivent nécessairement plier, qui fait de l'argent roi un monarque anonyme et tyrannique, **ça ne peut ni marcher, ni durer.**

Ce mouvement rappelle ainsi à quelques égards la situation de bien des pays d'Europe comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande, la Roumanie, la Slovénie, la Grande-Bretagne, la France et d'autres avec la baisse des salaires, le recul de l'âge de la retraite, le gel des pensions, la fermeture des écoles, des hôpitaux, des postes de police, la baisse des allocations chômage, les privatisations... N'est-ce pas la déclinaison du fameux pacte imaginé par Sarkozy et Merkel applicable pour tous les pays de la zone euro et dont le couple Nico/Lolo veut inscrire dans le marbre de notre constitution ?

Le rendez-vous du 21 juin décidé par le 12^{ème} congrès de la CES, suite à l'initiative conjointe de la CGT, du DGB (syndicat allemand), et du FGTB (syndicat belge) tombe bien. Cette journée d'action porte sur les salaires, le pouvoir d'achat, contre

C.E. de l'UCR-CGT • jeudi 9 juin 2011

Rapport de Jean Belin : situation sociale - actualité (suite)

l'austérité et la dérèglementation dans l'Union européenne avec en ligne de mire le pacte « Euro plus ».

La CGT qui milite pour son extension ultérieure invite toutes nos organisations à investir cette journée de luttes et de rassemblements, en faisant place à des formes originales, d'autant plus que cette journée coïncide avec la fête de la musique. Un tract confédéral va être mis à la disposition des organisations.

Suite à la rencontre unitaire du 6 juin, la CGT, la CFDT et l'UNSA ont décidé d'interpeller les autorités françaises et les euro-députés français sur les risques que les orientations actuelles en matière de gouvernance économique font courir à la cohésion économique et sociale. Un tract commun s'adressant aux salariés est prévu, ainsi qu'un appel aux organisations régionales pour travailler à la construction d'un rassemblement le 21 juin en direction des institutions européennes siégeant au Luxembourg.

Vous avez bien compris que les retraités ont toute leur place dans ce rendez-vous européen et en convergence avec les salariés, pour faire entendre et en musique leurs exigences revendicatives tout en souhaitant l'Europe autrement.

L'actualité revendicative est marquée depuis plusieurs mois par des conflits dans de nombreuses entreprises, du privé comme du public, comme la journée d'action du 31 mai dans la Fonction publique ou la question salariale est posée avec force. Elle donne à la campagne confédérale sur l'enjeu du salaire une justification supplémentaire pour ne pas jouer petit braquet dans une période où l'aspiration à mieux vivre prend tout son sens, d'autant plus que la préoccupation centrale reste le pouvoir d'achat.

Les hausses de prix, celles répercutées sur

l'augmentation des coûts de production en agriculture et amplifiées par les conséquences qui découlent de la sécheresse, engloutissent les 2,1% que nous avons gagnés au 1^{er} avril. Je n'irai pas plus loin sur ce dossier. Vie nouvelle, le rapport d'Hélène et les décisions prises à notre dernière CE donnent suffisamment d'éléments et d'axes de travail pour considérer que le besoin urgent est d'enclencher la vitesse supérieure dans la construction de nouveaux rendez-vous d'actions.

Nous irons à la rencontre inter-UCR fixée finalement le 30 juin pour porter le souhait exprimé par la CE du 5 mai d'aller vers une initiative unitaire si possible et vers la fin septembre ou tout début octobre, afin de porter dans un même élan la revalorisation des pensions et la protection sociale au travers du dossier de la perte d'autonomie.

Il va sans dire que le champ du possible au sortir de cette réunion va être déterminé avant tout par notre capacité à pouvoir déclencher en bas, avec nos organisations locales et départementales, un processus de rencontres et de décisions unitaires qui le favorise. Evidemment, nous allons pouvoir compter sur vous pour faire remonter les informations qui permettent de prendre le pouls et la mesure de ce qui bouge.

Vous n'oubliez pas dans le même temps de noircir le tableau que Françoise met à votre disposition, afin d'indiquer où nous en sommes également sur les débats et les initiatives sur la perte d'autonomie, les 1 000 points de rencontre, la syndicalisation, Vie nouvelle.

SUR LA PERTE D'AUTONOMIE, je n'ai pas grand chose à ajouter à ce qu'Hélène a indiqué dans son rapport à notre dernière CE, si ce n'est que quelques éléments de réflexion qui ont traversé les échanges du

C.E. de l'UCR-CGT • jeudi 9 juin 2011

Rapport de Jean Belin : situation sociale - actualité (suite)

Bureau de l'UCR dont vous avez eu le compte rendu.

En effet, dans les remontées d'infos, ce qui revient souvent, c'est la faible participation des camarades actifs dans les initiatives engagées. Il nous semble avoir déjà entendu cette remarque lors de la campagne pétition sur les franchises médicales. Il est vrai, que plus y aura de salariés et de retraités investis et mobilisés dans cette bataille revendicative dont les enjeux avec la protection sociale en général porte loin, plus nous aurons de chance de modifier le rapport de force dans un sens favorable.

Cela dit, lorsque nous avons 20 ou 40 ans, est-ce que ces préoccupations viennent de la même façon que lorsque l'on a 60, 70 ans et plus, hormis les camarades confrontés à la perte d'autonomie d'un parent proche ? Nous avons tant de mal à faire prendre la mesure par nos organisations, par nos militants actifs sur ce que représente l'enjeu sociétal et pour la CGT, le défi démographique, l'allongement de la vie, la continuité syndicale et militante et nous voudrions que la question de la perte d'autonomie découle de source dans sa prise en compte par ces mêmes camarades.

Ce qui est essentiel aujourd'hui à ce stade de la bataille engagée sur l'enjeu de la prise en charge de la perte d'autonomie, c'est de continuer tout à la fois dans nos organisations et au-delà à travailler aux convergences, et ce avec beaucoup de **pugnacité** pour convaincre et convaincre toujours plus de camarades, de collectifs militants actifs et retraités à s'emparer des propositions de la CGT, à les porter dans les débats et les rencontres, à travailler aux rassemblements.

Le contexte unitaire n'est pas facile, avons-nous dit, pourtant il y a des bougés dans le travail que nous avons entrepris sur ce dossier, et nous ne savons pas tout sur ce

qui se fait, et il se fait des choses. Des UD, des UL, des syndicats sont dans le coup, à l'initiative. Des démarches et des actions unitaires fleurissent ici et là notamment autour des débats interdépartementaux organisés par les Préfets et les ARS.

Ces débats qui ne tournent pas à l'avantage du gouvernement soulignent au contraire que nous ne sommes pas seul à porter des propositions qui démontrent des potentialités en terme de convergences et de mobilisations en devenir. **Rien n'est joué dans un sens ou dans l'autre, poursuivons afin de transformer l'essai.**

Sur le travail de proximité en lien avec les 1000 points de rencontre, vous avez souhaité que l'on éclaire un peu mieux sur ce que l'on peut attendre d'une telle démarche, de son efficacité, des expériences engagées et leur connaissance. Le Bureau national a retenu comme thématique pour les journées d'étude de cet été de traiter de ce sujet et d'inviter au-delà des membres de la CE les premiers responsables des USR et des UFR.

Ces deux journées qui se dérouleront les 12 juillet et 18 août nécessitent pour combler votre impatience à vouloir nourrir et approfondir de votre réflexion des questions qui vont aider à faire rebondir et exploser la qualité de notre vie syndicale, que remontent dès que possible les inscriptions et en nombre à ces journées d'étude.

Pour info, les prochaines journées d'étude confédérales à Courcelle seront axées sur les enjeux stratégiques nouveaux en territoire, les espaces d'interventions syndicales possibles et les constructions revendicatives. On peut dire que cela complète bien le champ de prospection qui nous anime et qu'un certain nombre d'entre vous voudra bien occuper.

Quelques mots sur la campagne « Services publics » qui, rappelons-le, a été décidé par

C.E. de l'UCR-CGT • jeudi 9 juin 2011

Rapport de Jean Belin : situation sociale - actualité (suite)

le 49^{ème} Congrès de la CGT dans sa résolution d'actualité. C'est la deuxième campagne revendicative majeure de cette année avec celle sur les salaires.

Les grands axes de cette campagne participent à une démarche de reconquête des services publics. 4 initiatives confédérales sont prévues autour de 4 thèmes retenus par la CE confédérale (Service public et développement humain durable le 23 juin à Montreuil, service public et contrat social le 15 septembre à Toulouse, service public et développement économique en octobre et financement des politiques publiques et d'intérêt général en novembre). Les organisations territoriales et professionnelles sont aussi organisatrices de très nombreuses initiatives, de formes diverses.

Cette campagne qui va s'appuyer sur du matériel qui arrive dans les organisations aura besoin de l'engagement de toute la CGT et de la construction de solidarités revendicatives. L'UCR, ses organisations ont également dans ce domaine une place active à tenir dans l'occupation de cette campagne.

Un dernier point pour conclure sur le dernier rendez-vous de syndicalisation confédéral du 26 mai. Je vous livre juste quelques indications qui sont fournies dans le compte rendu et qui donnent à réfléchir sur le chemin qui reste à parcourir pour l'UCR :

« Depuis 2007, avec la mise en place de CoGéTise, le nombre de nos adhérents ne cesse de croître avec un solde positif de + 33 277 FNI en 3 ans. Le nombre de nos adhérents actifs est le plus haut depuis plus de 20 ans ». Fin de citation.

C'est une bonne nouvelle mais, bien évidemment, dans ces indications, il y a des inégalités selon les fédérations. Au regard de ce que nous connaissons concernant l'évolution de nos effectifs retraités, je vous

laisse le soin de dessiner la courbe concernant les effectifs retraités, mais surtout d'en tirer les conclusions pour notre activité en lien avec les décisions de notre 9^{ème} Congrès.

Cette période est par nature peu propice à la mobilisation des retraités, comme des actifs, cependant il faut occuper le terrain avec les forces disponibles et notre musette CGT pleine remplie pour aller à la rencontre des retraités qui ne partent pas tous en vacances, sans oublier d'en prendre un peu pour vous-mêmes afin de recharger les batteries.

Voilà quelques éléments pour la discussion.

Commission exécutive de l'UCR -CGT

JEUDI 9 JUIN 2011

Présence de Vie nouvelle dans le Tour de France 2011

Intervention de François Thiéry-Cherrier

Chers camarades,

Dans le cadre de son projet « Promotion de Vie nouvelle » pour 2011, la Direction de l'UCR a validé notre présence sur le Tour de France 2011, en collaboration avec la NVO et la Confédération.

Cette complémentarité doit se poursuivre sur le terrain. A cet effet, nous demandons à nos USR de se rapprocher des Unions départementales traversées par le Tour, afin de regarder avec elles les initiatives qu'elles ont mises sur pied.

Du matériel sera directement livré au siège des UD qui sont « arrivée d'étape ». Nous invitons également nos camarades retraités des autres UD à être présents sur le parcours.



Il s'agit, pour chaque ville d'étape « arrivée », de :

- **200 Vie nouvelle (dernier numéro – parution début juin 2011),**
- **200 sacoches estampillées « Vie nouvelle – UCR-CGT »,**
- **1 000 tracts 4 pages (format A5) spécial Tour de France.**

Ce tract en cours d'élaboration sera mis en ligne sur le site de l'UCR (www.ucr.cgt.fr) et téléchargeable.

Sur le barnum mis en place par les UD, la présence de camarades retraités est nécessaire pour la diffusion des sacoches et Vie nouvelle. Afin d'identifier ceux-ci, 4 maillots « Vie nouvelle » (que vous garderez) seront à votre disposition. De plus, pour marquer notre présence, 2 kakémonos « Vie nouvelle » seront également disponibles.

Commission exécutive de l'UCR-CGT

jeudi 9 Juin - Rapport de Françoise Vagner

Analyse et bilan Congrès FERPA

Cher-e-s Camarades,

La motion finale adoptée par le Congrès de la FERPA (vous l'aurez sur papier cet après-midi) comprend 4 thèmes : la participation de la FERPA aux décisions de la CES, le droit à la santé publique, le droit à la retraite, le droit à un revenu minimum décent, qui recourent singulièrement nos propres revendications. L'analyse de la FERPA sur la situation économique et sociale et la situation des retraités rejoint la nôtre. Un certain nombre de sujets ont donné lieu à un véritable débat, comme le bénévolat. Par contre, nous n'avons pas réussi à faire modifier notre rapport à la CES, notamment en argumentant que c'est pour elle-même que la CES doit réfléchir à une meilleure intégration du syndicalisme retraité et de ses revendications, si elle veut que les retraités soient des citoyens à part entière, pleinement intégrés dans la société. Même si l'ancien demeure, avec des interventions formelles ou compte rendu d'activité, incontestablement la FERPA évolue avec la volonté d'une plus grande exigence d'efficacité et d'utilité.

Cependant, le fonctionnement actuel de la FERPA ne permet pas d'être totalement efficace dans le débat. La maladie du Secrétaire général n'a pas aidé, mais est le révélateur d'un travail trop peu collectif. Notre proposition d'autres modalités de préparation du Congrès a été débattue et acceptée par la direction de la FERPA. Au prochain Congrès la proposition des documents sera disponible deux mois avant le Congrès et les amendements, en particulier sur le document d'orientation (la résolution finale) seront envoyés aux organisations de façon qu'elles puissent avoir un débat large et se prononcer en amont du Congrès. Un nouveau document sera proposé au Congrès avec les amendements retenus, afin que l'ensemble des congressistes aient la totalité des propositions.

D'autre part, l'ensemble des documents a été travaillé en intersyndicale française. Les interventions et propositions de modifications durant le Congrès ont été faites par la CGT au nom de l'ensemble des organisations.

- Le document d'orientation a été adopté avec un certain nombre de modifications (faites par la direction de la FERPA). Vous avez la motion finale dans vos dossiers. Les modifications des statuts (très modestes concernant le Comité des femmes notamment) ont été adoptées.
- La proposition de modification des cotisations élaborée par Maurice Lecomte, Président de la Commission des finances de la FERPA, modifiée par les organisations syndicales françaises et revue par le Secrétaire général, a été adoptée. Cette modification a pour but d'augmenter le financement de la FERPA par ses organisations, un pas pour plus d'autonomie de la FERPA.
- Bruno Costantini, de l'UIL italienne, a été réélu Secrétaire général et Robert Racke, du Luxembourg, Président.
- André Clavelou (UNSA) et Robert Chirat (CGC) ont été élus au Comité de direction, selon l'accord de rotation des organisations syndicales françaises.
- Le Congrès a adopté la proposition d'initiative citoyenne européenne sur la question de la dépendance en Europe.
- La plaquette sur « la santé tout au long de la vie », éditée suite à notre Conférence internationale d'avril 2011, a été présentée au Congrès et remise aux délégués.

Le Comité des femmes se réunira en septembre pour élire sa Présidente et fixer le travail du

C.E. de l'UCR-CGT - jeudi 9 Juin 2011

Rapport de Françoise Vagner Analyse et bilan Congrès FERPA (suite)

Comité (selon les statuts, ratification de la Présidence au prochain Comité exécutif).

À ce sujet, lors de la préparation du premier Comité de direction qui a eu lieu lundi dernier, nous avons décidé de faire une préparation commune, membre de la FERPA et du Comité des femmes, avant le Comité des femmes de septembre, afin de préciser le rôle de ce Comité et son activité.

En ce qui concerne notre communication sur ce Congrès :

Vie nouvelle a largement traité de cette question par le dossier de son dernier numéro, avec le Congrès de la CES, pour lequel nous avons eu les félicitations de l'Espace international.

UCR-Actualités : Nous prévoyons un article qui fera le lien entre les Congrès FERPA/CES (combat contre l'austérité et contre le pacte de compétitivité – position CES), avec une partie sur les niveaux d'intervention possibles sur les européennes. Enfin, une argumentation sur l'initiative citoyenne européenne (la définir, préciser les délais et les modalités).

Interliaisons : Voir pour un spécial « Interliaisons » avec des extraits du rapport du Secrétaire général, petit bilan et analyse. Adoption des documents. Perspectives de travail de l'UCR sur les questions européennes. Présentation de l'initiative européenne dans UCR- Actualités.

Ensemble : Essentiellement sur l'initiative citoyenne européenne.

Le site internet UCR : Voir ce qu'on y met à partir des articles déjà écrits, dans le respect de la discussion que nous avons eue à une précédente CE.

Sur l'organisation de l'initiative citoyenne européenne (c'est le dénominateur officiel), le

Collectif Europe-Inter a travaillé sur des propositions. Je demande votre attention :

C'est une nouvelle procédure européenne. Elle peut permettre à la FERPA de se faire reconnaître comme une organisation revendicative à part entière, permettre une loi au niveau européen sur la prise en charge publique de la perte d'autonomie et, enfin, démontrer à certaines organisations à la CES que les actifs sont concernés par les revendications des retraités et que syndicalisme retraité n'est pas en dehors de l'activité des syndicats. Dans le cadre d'une conception intergénérationnelle de la société, les retraités sont effectivement un élément du rapport des forces.

Les pays européens ont jusqu'à fin décembre pour ratifier ce nouveau droit. L'initiative ne pourra donc pas démarrer avant ce délai. C'est un droit nouveau, mais il faut que la CE en mesure toute la portée. La Commission européenne a établi une procédure **longue et contraignante. Le succès de cette initiative, un million de signatures, est lié au strict respect de cette procédure.**

Procédure de l'initiative citoyenne européenne (ICE) : Ce sera la première fois que cette loi sera utilisée.

Il s'agit de recueillir 1 million de signatures ou plutôt « de déclarations de soutien » sur une proposition de texte qui pourrait être soumis au Parlement européen.

L'ICE doit être organisée par un Comité d'au moins 7 citoyens européens, résidant dans au moins 7 Etats membres, qui élabore un projet de texte, en l'occurrence sur la prise en charge de la perte d'autonomie par les systèmes publics dans l'Union européenne. La FERPA a les capacités de mise en œuvre de ce Comité sans problème et nous disposons de 6 mois pour constituer le Comité d'experts. Nous avons notre mot à dire sur la participation d'un Français dans ce

C.E. de l'UCR-CGT - jeudi 9 Juin 2011

Rapport de Françoise Vagner Analyse et bilan Congrès FERPA (suite)

Comité. Ce n'est pas obligatoirement un syndicaliste, ce peut être quelqu'un qui dispose de compétences sur la perte d'autonomie ou sur l'aspect juridique du texte.

Ce texte est soumis à la Commission européenne qui décide s'il est recevable ou non. La Commission doit répondre dans les deux mois. Elle peut refuser la proposition d'initiative si celle-ci ne respecte pas les règles définies ou les valeurs de l'Union européenne. Si le texte est déclaré recevable, il est enregistré sur un registre dédié à ces initiatives.

Lorsque la proposition est enregistrée, les organisateurs disposent d'un an pour recueillir les signatures dans certaines conditions précises et impératives :

- Elles doivent être issues d'1/4 de l'ensemble des pays de l'Union européenne (soit 7 pays aujourd'hui).
- Un nombre minimum de déclaration est nécessaire, fixé selon les pays. (Le nombre de députés X par 750). Ce nombre minimum ne nous permet pas d'atteindre le million de signatures. La FERPA a multiplié ce nombre par 3. Ce qui donne pour la France 160 000 signatures, toutes organisations confondues. Je vous rappelle que nous avons recueilli 350 000 signatures sur la pétition UCR contre les franchises.
- Les déclarations de soutien doivent émaner de personnes majeures (18 ans).
- Elles peuvent être recueillies sur papier ou sur Internet.

Toutes ces dispositions ne posent pas réellement de problème. Là où ça se corse, c'est sur la façon de recueillir les signatures. Il ne s'agit pas d'une banale pétition à faire signer au coin de la rue... C'est un document précis, recueillant des éléments d'identité précis, en particulier le numéro de carte d'identité. Document qu'il

faudra soumettre pour contrôle par l'Etat français. Vous en avez un exemplaire dans les dossiers.

Les autorités nationales qui ont deux mois pour les valider.

Lorsque les signatures sont validées, elles sont présentées à la Commission qui a trois mois pour décider de la suite à donner. Le texte peut alors être présenté par les organisateurs devant le Parlement européen, lors d'une audition publique.

La Commission répond par une communication, elle expose ses conclusions et les actions qu'elle compte entreprendre. En cas de réponse négative, elle doit détailler les motifs de sa décision.

Enfin, nous avons un atout, c'est le fait que l'année 2012 sera l'année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, durant laquelle moult discours et initiatives vont se dérouler.

Lorsque nous avons commencé à travailler à cette initiative avec les Britanniques du NPC, puis avec le SPI-CGIL italien et les Commissions ouvrières espagnoles, je dois dire que je me suis dit que la procédure était vraiment trop contraignante. Et puis, au vu de la nécessité d'agir sur cette question de la perte d'autonomie, particulièrement en France, (le débat engagé par le Gouvernement a montré une résistance importante à ses projets, si ceux-ci s'éloignent pour le moment, dans le même temps nous n'avons pas encore gagné la prise en charge de l'aide à l'autonomie par la solidarité nationale), la nécessité d'agir donc m'a amenée à voir les choses plus positivement. Je pense que notre organisation, nos militants, nos syndiqués ont la capacité de réussir une telle initiative. L'enjeu est d'importance, intergénérationnel, véritable choix de société au niveau européen. Il nous faut informer la Confédération de la décision de la

C.E. de l'UCR-CGT - jeudi 9 Juin 2011

Rapport de Françoise Vagner Analyse et bilan Congrès FERPA (suite)

FERPA pour autant que possible, associer les actifs à cette initiative comme nous avons su le faire contre les franchises.

Nous réussirons, si et seulement si nous mettons en place un véritable suivi.

Il y a deux niveaux sur lesquels agir : nous-mêmes en tout premier lieu et l'inter-UCR.

Nous-mêmes :

1 - En faire un point au Comité général – Inviter le Collectif international.

2 - Voir le matériel nécessaire :

- ▶ Tract ? Affiches ?
- ▶ Argumentaire à la fois sur la perte d'autonomie et sur les possibilités d'intervention à l'échelle européenne.

3 - Rencontre des députés européens dans leur région, voire des conseils syndicaux interrégionaux (ce peut être une proposition inter-UCR).

4 - Voir le rôle possible des Coderpa dans cette initiative – Voir prochaine inter-UCR.

L'inter-UCR (à proposer à la prochaine réunion le 30 juin 2011) :

- Conférence de presse pour annoncer l'initiative, en la remettant dans la perspective de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.
- Dispositif de suivi intersyndical ?
- Matériel unitaire ?

Est-ce qu'on peut envisager des initiatives communes dans les localités (la procédure demande du monde) ?



Vie nouvelle
MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT

Vie nouvelle a 30 ans et sa diffusion grandit également.

PROMOTION POUR LES TRENTE ANS DE VOTRE MAGAZINE



Pour les sections souscrivant au moins 5 abonnements, selon la répartition suivante :

- 35€ offerts au 200 premières sections qui créent de 5 à 24 abonnements
- 45€ offerts aux 70 premières sections qui créent de 25 à 49 abonnements
- 70€ aux 30 premières sections qui créent de 50 à 99 abonnements
- 100€ aux 20 premières sections qui créent au moins 100 abonnements.

**Pour la fiche abonnement se reporter à
Interliaisons N° 65 - sur le site ucr.cgt.fr**